



PREFET DE VAUCLUSE

Direction Départementale des Territoires  
Service Eau Environnement et Forêt  
Affaire suivie par :Hélène CLOAREC  
Tél : 04 88 17 85 77  
Courriel : helene.cloarec@vaucluse.gouv.fr

**- 7 JUIN 2016**

**ARRETE DU**  
Modifiant l'arrêté en date du 09 mai 2016 portant  
ouverture et clôture de la chasse pour  
la campagne 2016-2017 dans le département de Vaucluse

**LE PRÉFET DE VAUCLUSE**  
**CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR**  
**OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

VU le code de l'environnement, notamment ses articles L.424-2 et L.424-4 et articles R.424-1 à R.424-11 ;

VU l'arrêté ministériel du 1<sup>er</sup> août 1986 modifié, relatif notamment à divers procédés de chasse ;

VU l'arrêté ministériel du 26 juin 1987 modifié fixant la liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée ;

VU le schéma départemental de gestion cynégétique approuvé par arrêté préfectoral le 29 juillet 2015 ;

VU l'avis de la Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage, réunie en séance le 22 avril 2016 ;

Vu l'arrêté du 09 mai 2016 portant ouverture et clôture de la chasse pour la campagne 2016-2017 dans le département de Vaucluse ;

VU l'avis du Président de la Fédération départementale des chasseurs de Vaucluse ;

VU la mise à disposition du public, effectuée par voie électronique du 08 mars 2016 au 30 mars 2016 du projet d'arrêté qui n'a fait l'objet d'aucune observation ;

SUR PROPOSITION du directeur départemental des territoires ;

**ARRETE :**

**ARTICLE 1 :**

Le premier alinéa de l'article 2 de l'arrêté du 09 mai 2016 est modifié comme suit :  
« les dispositions particulières s'appliquent, conformément au tableau ci dessous **pour la chasse à tir** » :

